

**Ecole Saint-Pierre**

26 rue des Frères Rousseau

44860 Saint Aignan de Grand Lieu

Tél : 02.40.31.03.75

Mail : ***ec.st-aignan.st-pierre@ec44.fr***

 Saint Aignan Grand Lieu le 09 janvier 2023,

Madame, Monsieur,

L’équipe pédagogique, les membres de l’organisme gestionnaire (OGEC) et de l’association des parents d’élèves (APEL) seront heureux de vous accueillir au sein de notre établissement pour l’année 2023-2024.

La rentrée scolaire aura lieu le :

**Lundi 4 septembre 2023 à 8h45**

Nous vous invitons à prendre connaissance ci-après des principales informations concernant l’organisation de cette rentrée et les règles en vigueur dans l’établissement.

Cette année, l’OGEC a pris la décision d’augmenter raisonnablement les frais d’inscription.

***Afin de simplifier la gestion administrative, nous vous recommandons expressément le paiement par prélèvement automatique mensuel ou un règlement en une fois au mois de septembre.***

Les diverses informations concernant la vie de votre enfant à l’école seront consignées dans la pochette de liaison qui lui sera remis le jour de la rentrée et qu’il conservera toute l’année scolaire, il est important de la consulter tous les soirs. Une application entre le professeur de votre enfant et la famille permet également d’échanger plus rapidement.

Nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

 Aurélia HAMOUM

 Chef d’établissement



**Ecole Saint-Pierre**

26 rue des Frères Rousseau

44860 Saint Aignan de Grand Lieu

Tél : 02.40.31.03.75

Mail : ***ec.st-aignan.st-pierre@ec44.fr***

**Lundi 05 décembre 2022**

**Informations pour la rentrée 2023-2024**

La rentrée des classes pour les enfants aura **l**ieu **le lundi 4 septembre 2023** à 8h45.

Cette année les rythmes scolaires restent inchangés dans l’établissement ; les enfants auront classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi aux heures habituelles c’est-à-dire : 8h45 – 12h00 / 13h30-16h30. Je vous rappelle qu’il est important de respecter ces horaires car dès la semaine de la rentrée, les portails fermeront à 8h45.

Vous pourrez apporter les affaires scolaires de votre enfant et rencontrer l’enseignant, si vous le souhaitez, le vendredi 1er septembre 2023 de 15h00 à 16h30.

Ce même jour, vous pourrez, si vous le souhaitez, effectuer vos paiements de scolarité auprès de Mme Belloc, secrétaire comptable.

1. L’équipe éducative

Equipe enseignante :

**TPS/PS/MS : Mme Aurélia HAMOUM/ *Enseignant inconnu à ce jour***

**MS /GS : Mme Sophie RAULO**

**CP : M. Yvan GROLIER**

**CE1 : Mme Virginie ESNAULT**

**CE2-CM1 : Mme Kelly ABADO**

**CM1-CM2 : M. Alexandre LANGLAIS**

**ASH : Mme Anne MISSOFFE**

Equipe du personnel de service OGEC

Aide maternelle (ASEM) en TPS/PS/MS et étude surveillée : Mme Alice Biron

Aide maternelle (ASEM) en MS/GS, secrétaire comptable et étude surveillée : Mme Marianne Belloc

1. Le règlement intérieur vous a été joint et nous vous invitons **à le lire et à le signer pour ceux qui ne l’auraient pas encore fait**. Votre aîné(e) le rendra à l‘école le jour de la rentrée.
2. Le contrat de scolarisation vous a également été joint et nous vous invitons **à le lire et à le signer pour ceux qui ne l’auraient pas encore fait**. Votre aîné(e) le rendra à l‘école le jour de la rentrée.
3. Contributions des familles (voir grille tarifaire)

Vous aurez la possibilité de régler votre facture soit :

* En une fois en début d’année au mois de septembre ;
* Par prélèvement mensuel (veuillez fournir un RIB, un mandat de prélèvement SEPA vous sera ensuite adressé)

Nous insistons sur les paiements en début de mois car fin juin, nous avons toujours des retards. Sachez qu’à partir du 2ème impayé les frais bancaires vous seront facturés, merci de votre compréhension.

Pour tout règlement, vous pouvez confier une enveloppe à votre aîné(e). Celle-ci portera la mention « **OGEC »**, le contenu de l’enveloppe (scolarité, demande de carte d’étude…), le nom de la famille et la classe, puis elle sera mise dans la boîte aux lettres OGEC.

Indiquez au dos des chèques leur destination et n’oubliez pas de mettre l’ordre : *OGEC Saint-Pierre* ainsi que le détail des sommes réglées. Si vous ne réglez pas la somme exacte mentionnée sur les factures, joignez une explication.

1. Soutien et étude surveillée
* Le soutien (APC) aura lieu les lundis et jeudis de 16h45 à 17h30
* L’étude aura lieu de 16h45 à 18h30. Il est conseillé de prévoir un goûter pour la récréation de 16h30 à 16h45. La facturation s’effectue à la demi-heure : 1,35€ la demi-heure. Vous pourrez venir chercher votre enfant quand vous le souhaitez cependant, toute demi-heure commencée sera facturée. Nous vous rappelons que cette étude est surveillée, c’est une aide aux devoirs mais **il est de votre devoir de parents de vérifier les leçons de votre enfant.**

 L’inscription est obligatoire avant la rentrée à l’aide de l’imprimé joint.

Veuillez indiquer le plus précisément possible le(s) jour(s) de fréquentation de votre (vos) enfant(s).

L’étude est ouverte aux élèves de la GS au CM2.

1. Restaurant municipal/accueil périscolaire municipal

Les inscriptions au restaurant scolaire et à l’accueil périscolaire s’effectuent sur le site internet de la Mairie dans la rubrique « Portail familles ». Les nouvelles familles doivent contacter la Mairie de St Aignan de Grand Lieu au : 02.40.26.44.76 pour inscrire leur(s) enfant(s) à la rentrée.

1. L’accueil en centre de loisirs le mercredi matin

Un accueil est assuré au centre de la Plinguetière les mercredis toute la journée.

Accueil de 7h30 à 18h30 et repas sur place

* Inscriptions gérées par le comité départemental 44-UFCV à la Plinguetière.
1. Transports

Pour des renseignements concernant les abonnements et tarifs, prendre contact avec Nantes Métropole au : 02.28.00.16.32

1. Fournitures scolaires

Pour bien commencer l’année scolaire et quel que soit l’âge de votre enfant, vous voudrez bien avoir l’obligeance :

**D’insister sur le marquage des vêtements**, du cartable ainsi que des objets apportés.

D’apporter les fournitures demandées le jour de la rentrée ou de la **pré-rentrée**.

La liste de fournitures de votre enfant sera également disponible sur le site de l’école St Pierre :

***http://www.st-aignan-st-pierre***

1. Assurance scolaire

L’assurance scolaire **est obligatoire et s’élève à un montant de 6,90 pour l’année,** elle est incluse dans les frais de scolarité.

1. Contacts

• Ecole St Pierre : *ec.st-aignan.st-pierre@ec44.fr**, chef d’établissement : Mme HAMOUM, tél : 02.40.31.03.75*

• Associations des parents d’élèves (APEL) : *apel.saint.pierre.44860@gmail.com* présidente*: Mme SEBASTIA LANDEMAINE.*

Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques (OGEC) : *ogec.ecolesaintpierre@gmail.com**, président : M. LANDAIS.*

**Sauf mention contraire de votre part, vous autorisez l’OGEC à vous envoyer des informations concernant l’école.**

• Accueil de loisirs : *centredeloisirs@plinguetiere.fr**, tél : 02.40.31.09.42*

• Inscription accueil périscolaire et garderie : *yglevarec@sagl.fr**, tél : 02.40.26.44.50*

• Inscription/Annulation restauration :*omarchand@sagl.fr**, tél : 02.40.26.44.74*

Pour tout changement de coordonnées (adresse, téléphone, mail …), de situation familiale, dans le courant de l’année scolaire, nous vous demandons d’en informer obligatoirement l’enseignant de votre enfant.

**En demandant ou renouvelant l’inscription de votre enfant au sein de notre établissement, vous vous engagez à en respecter les règles de vie.**

**Enfin, n’hésitez pas à naviguer dans l’école de vos enfants en allant consulter le site de l’école St Pierre :** [***http://www.st-aignan-st-pierre***](http://www.st-aignan-st-pierre)

Merci par avance pour votre collaboration qui contribuera au bon déroulement de la rentrée et de l’année scolaire.

Bien cordialement.